

Triomphe de la Justice Triomphe de la République

1899. Revenu parmi les siens, Dreyfus n'a qu'un but : trouver le fait nouveau qui lui permettra une nouvelle fois de saisir la Cour de cassation et d'obtenir sa réhabilitation. L'occasion lui en sera donnée en avril 1903 quand Jean Jaurès, à la tribune de la Chambre des députés, prononcera un long discours sur les mensonges et les faux de l'affaire Dreyfus qui sans doute, au procès de Rennes encore, avaient eu droit de citer. Le ministre de la Guerre, le général André, promet une enquête administrative qui lui permettra rapidement de découvrir l'entendue des crimes de l'État-major pour perdre Dreyfus, sauver le traître Esterhazy et se faisant se sauver soi-même. Fin 1903, le ministre de la Guerre transmet le dossier à la Cour de cassation qui ouvre une enquête au terme de laquelle, le 12 juillet 1906, Dreyfus est réhabilité et réintégré dans l'armée. Quelques jours plus tard, le 20 juillet, le commandant Dreyfus est décoré de la Légion d'honneur. L'Affaire est terminée...

La Justice a triomphé et la République, contre les menées réactionnaires qui rêvent de la restauration d'un ordre ancien, a su s'imposer et se renforcer. La loi sur les associations de 1901 et la séparation des églises et de l'État en 1905 en seront la suite logique. Dreyfus, toutefois, demeure « victime jusqu'au bout ». Un mauvais calcul, le jour de sa réhabilitation, le prive de cinq années d'ancienneté qui stoppe net sa carrière et l'amènera à demander sa mise à la retraite anticipée en 1907. Une erreur que le nouveau président du Conseil, Georges Clemenceau, et le nouveau ministre de la Guerre, le général Picquart, deux grandes figures dreyfusardes, refuseront de corriger...

Dès la réhabilitation de Dreyfus, en 1906, la République triomphante vote le transfert des cendres de Zola au Panthéon. Lors de la cérémonie, qui aura lieu le 4 août 1908, un journaliste nationaliste et antisémite, Grégori, tire à deux reprises sur Dreyfus et le blesse au bras droit. Arrêté, il sera jugé et posera, devant le jury populaire les termes de son procès : le condamner serait la confirmation de la réhabilitation de Dreyfus, l'acquitter sa condamnation... Grégori sera acquitté à l'unanimité ! Pour une certaine France, l'Affaire n'est pas terminée et l'extrême-droite continue le combat, contre la Justice et contre le Droit.

Pour prolonger :

- Vincent Duclert, *L'Affaire Dreyfus*, Paris, La Découverte, 2018.
- Philippe Oriol, *L'Affaire Dreyfus de 1894 à nos jours*, Paris, Les Belles Lettres, 2014.
- Michel Drouin, *Zola au Panthéon. La quatrième affaire Dreyfus*, Paris, Perrin, 2008.

Dreyfus pouvait-il être réhabilité directement par la Cour de cassation ou aurait-il dû repasser devant un nouveau conseil de guerre ?

Toute l'argumentation antidreyfusarde repose sur cette question. La réhabilitation de Dreyfus, pour elle, était une falsification de la loi dans la mesure où la Cour de cassation ne peut être « juge du fond » et n'est que « juge de la forme ». Si la Cour de cassation, par destination, est en effet « juge de la forme », son rôle est aussi de dire la loi et de le dire de manière définitive quand le condamné est décédé ou que le crime n'existe pas. Dreyfus était vivant et le crime existait bien, puisqu'il avait été commis par Esterhazy, mais puisqu'il n'y avait plus rien à juger, l'enquête de la Cour ayant innocenté Dreyfus, casser avec renvoi devant un nouveau conseil de guerre eût été absurde puisque la preuve de l'innocence était faite. En prenant la décision de casser sans renvoi devant un nouveau conseil de guerre, la Cour de cassation était donc dans son rôle ; c'est ce que le droit appelle l'interprétation téléologique qui permet au juge, quand le texte n'est pas clair ou absurde, de rechercher l'intention du législateur, d'extraire l'esprit du texte – la fameuse *ratio legis* – et d'y subordonner sa lettre.

Activités élèves

Avant la visite

1 Dans ses *Carnets*, Dreyfus, se souvenant de la cérémonie de sa réhabilitation, écrira :

Le même jour, dans l'après-midi, eut lieu dans la cour du quartier de l'artillerie, à l'École militaire, la cérémonie de la remise de ma décoration.

L'aspect des murailles grises et vétustes, du cadre de la cour Desjardins, était resté le même depuis le temps où j'étais lieutenant aux batteries à cheval à l'École militaire.

On ne choisit point pour cet acte de réparation, le cadre qui est à côté : la grande cour de l'École militaire, où s'accomplit, douze ans auparavant, l'atroce première parade. Ce fut sur ma demande car je craignais que l'émotion des souvenirs ne m'imposât une charge au-dessus de mes forces et ne triomphât de mon courage.

À une heure $\frac{1}{2}$, les troupes commandées pour rendre les honneurs, les deux batteries à cheval et deux escadrons du 1^{er} cuirassiers, se formèrent parallèlement aux 3 côtés de la cour. Elles étaient placées sous les ordres du lieutenant colonel Gaillard-Bournazel du 1^{er} cuirassiers.

À deux heures moins cinq, retentit la sonnerie des trompettes. Le général Gillain, commandant la 1^{re} division de cavalerie, d'allure martiale, la moustache blanche, pénétra à pied dans la cour. À grands pas, il passa sur le front des troupes. Le silence pesa lourd, impressionnant, et dans le silence, ma pensée s'enfuit, éperdue, réveillant les souvenirs endormis d'il y a douze ans, les hurlements de la foule, l'atroce cérémonie, mes galons arrachés injustement, mon sabre brisé et gisant à mes pieds en tronçons épars... Mon cœur battit à se rompre, le sang afflua aux tempes, la sueur couvrit mon front... je dus faire un immense effort de volonté pour me ressaisir et ne pas crier mes douleurs passées.

Le commandement : « Ouvrez le ban » m'arracha à ma douloureuse rêverie et me ramena à la réalité réparatrice. Le général Gillain, d'un beau geste, tira son épée, et remit d'abord la croix d'officier de la Légion d'honneur au commandant Targe. Puis le ban se referma et se rouvrit aussitôt pour moi. Cette fois, le général Gillain prononça les paroles réglementaires d'une voix émue et, en m'agrafant l'insigne de l'honneur, il me dit d'une voix douce : « Commandant Dreyfus, je suis heureux d'être chargé de vous décorer ; je sais quels excellents souvenirs vous avez laissés à la 1^{re} division de cavalerie ». Puis il m'embrassa de tout cœur et ses yeux se mouillèrent. Les troupes allèrent ensuite se masser au fond. Le commandement : « Pour défilé, en avant, marche » retentit. Et, lieutenant colonel en tête, précédées de la fanfare, les troupes défilèrent devant le général Gillain, devant le commandant Targe et devant moi, les officiers saluant du sabre au passage. Les cuivres chantèrent haut et clair en ce jour d'allégresse.

Les troupes disparurent. Aussitôt on m'entoura en criant : « Vive Dreyfus ». Non, m'écriai-je : « Vive la

République, vive la vérité ». Les mains se tendirent vers moi, empressées. Je les serrai d'une étreinte nerveuse, j'embrassai les amis... Et tout cela était si émouvant que les mots sont impuissants à en donner la sensation...

Anatole France s'approcha à son tour et me dit :

Je suis très heureux et très ému. Je ne sais comment rendre hommage à la constance dont vous avez fait preuve au travers de tant de souffrances et qui nous a permis d'accomplir l'œuvre de justice et de réparation dont la solennité d'aujourd'hui est le couronnement. Et je vous serre les mains sans rien vous dire de plus.

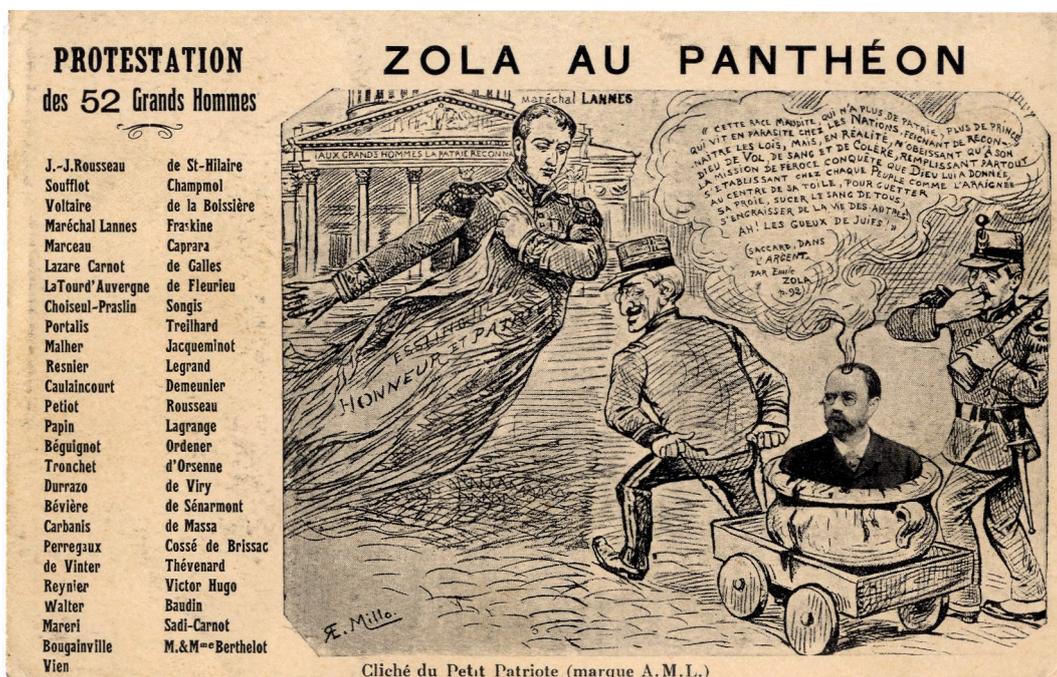
Puis mon fils se jeta dans mes bras. Ensuite ce fut le tour de ma femme, des miens. Étreintes délicieuses de tous ceux que j'aimais, pour qui j'avais eu le courage de vivre.

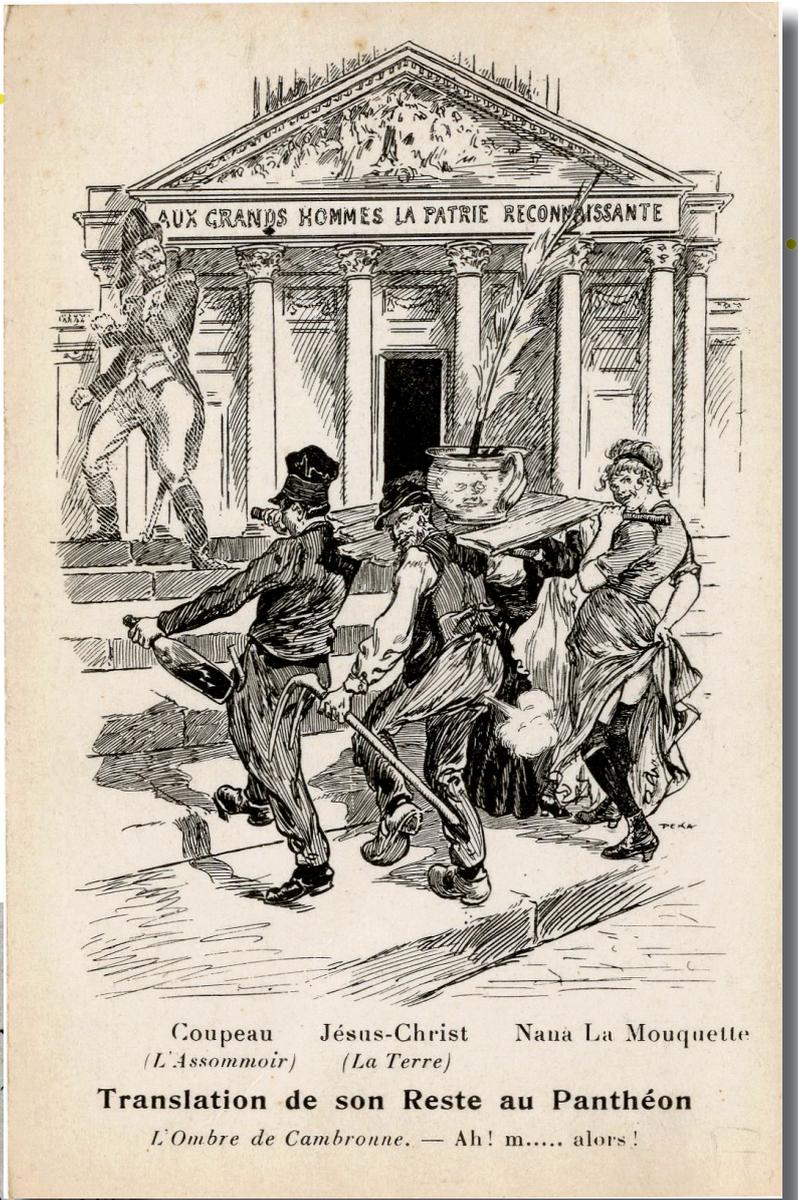
• Comment se traduit ici l'émotion de Dreyfus ?

2 Voici quelques cartes postales éditées à l'occasion de la Panthéonisation de Zola.

• Les antidreyfusards attaquent-ils plus le Zola de l'affaire Dreyfus où l'écrivain ?

• Comment le font-ils et sur la base de quels procédés ?

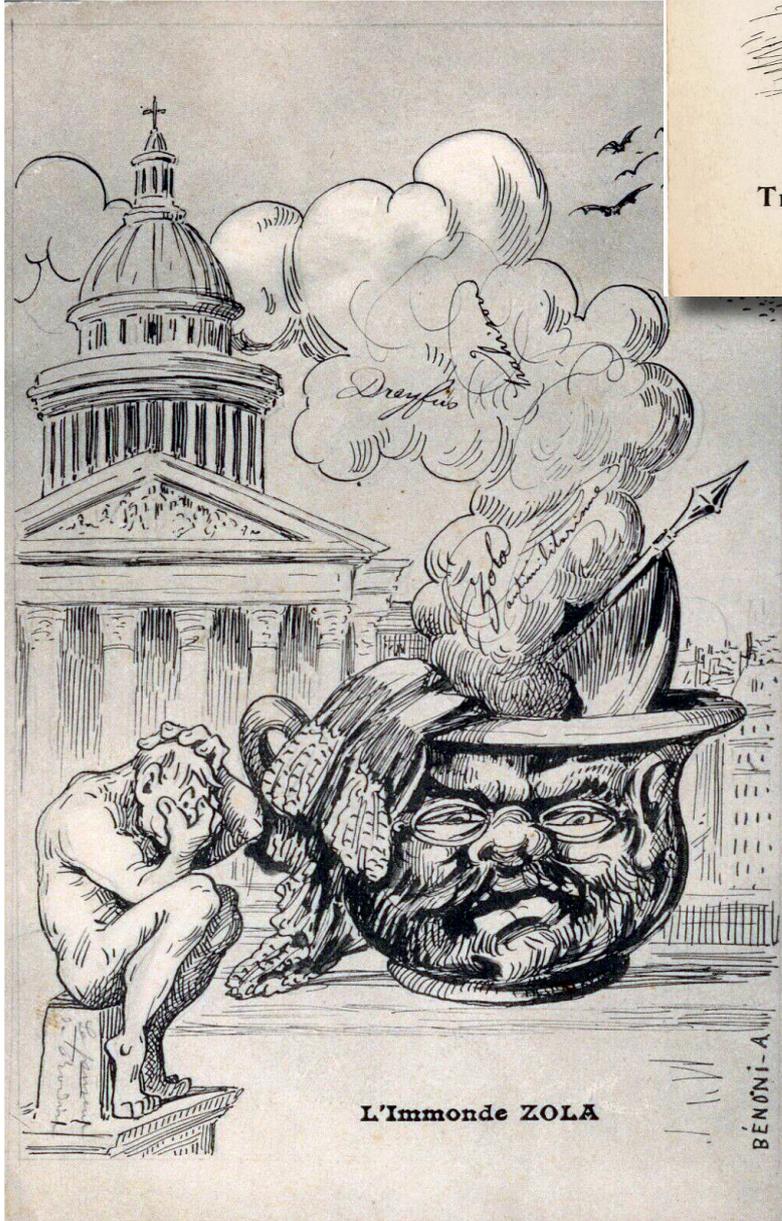




Coupeau Jésus-Christ Nana La Mouquette
 (L'Assommoir) (La Terre)

Translation de son Reste au Panthéon

L'Ombre de Cambronne. — Ah! m..... alors!



L'Immonde ZOLA

BÉNONI-A.

Pendant la visite

- 3 Cherchez dans le musée d'autres représentations équivalentes.
 - Comment expliquez-vous cette permanence dans les modes de représentations ?
- 4 En 1898-1899, les dreyfusards, à l'occasion des nombreux meetings qu'ils organisaient, faisaient des projections lumineuses (l'ancêtre du video-projecteur) et racontaient en six images l'affaire Dreyfus. Comme eux, faites votre présentation de l'Affaire en six « slides »...



